

Calendrier de collecte des déchets ménagers 2024

SALIES-DE-BÉARN - Zone 2

A ANTYS (route des) ARC (impasse Jeanne d') ARRIOULE (chemin de)	C CLABOTTE (bd. de la) (côté HLM) CONCORDE (avenue de la) COUSTÈRE (chemin de)	L LABARTHE (chemin de) LACAZETTE (chemin de) LACOARRET (avenue Jean-Baptiste) LAGISQUET (chemin de) LAQUERETTE (chemin) LASBORDES (impasse) LASPLANTES (chemin de) LASSÈGUE (impasse) LATITOTE (chemin de) LAUGT (chemin du) LAULHIER (chemin de) LAURENT (chemin de) LAVOIR (rue du) LOUSTAU (impasse) LOUVIGNÉ (chemin de)	N NOLIBOS (chemin) O ORAÀS (route d') ORION (roue d')
B BAHUQUE (chemin de) BAIX (chemin de) BEIGMAU (chemin de) BEIGPREGOUNE (chemin de) BELLECAVE (chemin de/rue) BÉROY (chemin du) BIGNOT (place du) BOURBON (rue Catherine de) BRAQUES (chemin)	E ÉVADÉS DE FRANCE (rue des) F FOIX (avenue des D') – Côté pair G GRITCHOLLES (chemin de) GUILHEMAS (chemin de) H HAOÛ (chemin du) HAUGUERNES (chemin de) HAÛLONG (chemin) HERRE (chemin du/impasse du)	M MAUPAS (impasse) MÜR (chemin de)	P PADU (chemin du) PÉCAUT (rue Félix) PYRÉNÉES (avenue des) R RONSARD (lotissement) S SAINT-MARTIN (rue) SAUBOTTE (chemin de) SAUVETERRE (route de) T TEMPLE (place du/rue du) TIMOUTÉ (chemin)
C CABANE (chemin de) CAMÉLIAS (rue des) CANAL (chemin du) CARTOUIGT (chemin de) CHAIS (impasse du)	J JARDINS (rue des) K KOENIG (rue du Général)		

La collecte est assurée tôt le matin : il est donc préférable de **déposer son bac la veille au soir**.



La collecte du bac d'ordures ménagères, à couvercle noir, est assurée **tous les mercredis** (excepté les mercredis 1^{er} mai, 25 et 31 décembre, jours fériés pour lesquels le ramassage est avancé les samedis 27 avril, 21 et 28 décembre). Les déchets sont à y déposer dans des sacs poubelles fermés.



La collecte du bac de tri, à couvercle jaune, est assurée tous les 15 jours, **le mardi des semaines impaires**. Les déchets sont à déposer en vrac, dans le bac.

DEPUIS JANVIER 2023, TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS SE TRIENT !

JANVIER	FÉVRIER	MARS
<ul style="list-style-type: none"> Mardi 2 janvier Mardi 16 janvier Mardi 30 janvier 	<ul style="list-style-type: none"> Mardi 13 février Mardi 27 février 	<ul style="list-style-type: none"> Mardi 12 mars Mardi 26 mars
AVRIL	MAI	JUIN
<ul style="list-style-type: none"> Mardi 9 avril Mardi 23 avril 	<ul style="list-style-type: none"> Mardi 7 mai Mardi 21 mai 	<ul style="list-style-type: none"> Mardi 4 juin Mardi 18 juin
JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE
<ul style="list-style-type: none"> Mardi 2 juillet Mardi 16 juillet Mardi 30 juillet 	<ul style="list-style-type: none"> Mardi 13 août Mardi 27 août 	<ul style="list-style-type: none"> Mardi 10 septembre Mardi 24 septembre
OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
<ul style="list-style-type: none"> Mardi 8 octobre Mardi 22 octobre 	<ul style="list-style-type: none"> Mardi 5 novembre Mardi 19 novembre 	<ul style="list-style-type: none"> Mardi 3 décembre Mardi 17 décembre Mardi 31 décembre



INFORMATIONS GÉNÉRALES

- Le ramassage des déchets a systématiquement lieu les **jours fériés**, excepté les 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre, pour lesquels votre calendrier mentionne si la collecte est avancée ou reportée.
- Les colonnes à verre sont en **apport volontaire**. C'est à chacun de s'y rendre pour y jeter ses bouteilles (sans bouchon) et pots en verre (sans couvercle).
- Pour rappel : les **gros cartons** sont à déposer en déchetteries.
- Pour optimiser votre facture :
 - présentez votre bac à couvercle noir **uniquement quand il est plein** (car c'est son nombre de levées et son volume qui sont pris en compte dans le calcul de la redevance incitative, et non son poids). Attention : le couvercle doit être bien rabattu.
 - **rentrez votre bac** si vous ne souhaitez pas être collecté : tout bac laissé sur la chaussée sera collecté par nos équipes.
- Pour toute autre information (emplacement des colonnes à verre, horaires des déchetteries...), **consultez le site Internet** de la CCBG : ccbearndesgaves.fr
(Rubrique « UNE COMMUNAUTÉ DE SERVICES » – Ligne « ENVIRONNEMENT »)

SI VOUS EMMÉNAGEZ OU DÉMÉNAGEZ

Veillez contacter Delphine Beaucoueste (coordonnées ci-dessous) pour ouvrir ou clôturer votre compte (comme pour l'eau, l'électricité ou le téléphone fixe). Les bacs, ainsi que la carte d'accès en déchetterie, sont mis à disposition de leur usager et sont donc **à restituer en cas de départ**.

UN INTERLOCUTEUR DÉDIÉ POUR CHACUN DE VOS BESOINS...

- **Pour un changement de bacs, de propriétaire ou de locataire, un emménagement ou un déménagement :**
Delphine Beaucoueste – Adresse courriel : technique.dotation@ccbearndesgaves.fr
Téléphone : 07 84 26 60 41 – 05 59 66 09 43
- **Pour un problème de collecte des ordures ménagères et du tri sélectif :**
Mathieu Chedozeau – Adresse courriel : collecte@ccbearndesgaves.fr
Téléphone : 07 84 26 60 44 – 05 59 38 30 46
- **Pour toute question portant sur la redevance incitative et/ou sa facturation :**
Sylvie Lacrouts – Adresse courriel : environnement@ccbearndesgaves.fr
Téléphone : 07 84 26 60 52 – 05 59 66 09 42
- **Pour une information sur le tri et sur le compostage :**
Christel Casamayor et Elorri Larçabal (ambassadrices du tri Bil Ta Garbi en Béarn des gaves)
Adresse courriel : christel.casamayor@biltagarbi.fr / Téléphone : 06 87 99 73 65
Adresse courriel : elorri.larcabal@biltagarbi.fr / Téléphone : 06 45 48 88 18
- **Pour tout renseignement concernant les déchetteries, les plateformes de déchets verts et les sites à gravats :**
Gilles Dumur – Adresse courriel : technique.environnement@ccbearndesgaves.fr
Téléphone : 07 88 60 47 43 - 05 59 38 30 46

